Maintenir et actualiser ses compétences de formateur en sauvetage secourisme du travail

Ref: PR-SST-MAC-FO-SST

Renouvelez votre certificat de formateur SST pour 36 mois

DURÉE : **3 Jours** (21H)
Prix : **735,00 € HT**

PRÉSENTIEL
FORMATION QUALIFIANTE



Objectifs et compétences visés

- Démontrer l’intérêt de la formation SST pour une entreprise
- Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d’acteur SST

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Tout formateur SST souhaitant maintenir et actualiser ses compétences.

Prérequis

- Être titulaire d'un certificat de formateur SST en cours de validité.
- Avoir préparé, en amont, une présentation d'une action de formation de SST.

Contenu de la formation

Maintien et actualisation des compétences de Formateur SST

Formation de 21h minimum en présentiel réparti sur 3 jours consécutifs

Public cible et prérequis :

- Tout formateur SST souhaitant mettre à jour ces compétences
- Être titulaire du certificat de formateur SST
- Avoir préparé, en amont, une présentation d'une action de formation de SST

Objectifs de la formation :

- Démontrer l’intérêt de la formation SST pour une entreprise
- Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d’acteur SST

Nombre de stagiaires :

5 minimum et 10 maximum

Compétences :

- Justifier la formation SST pour une entreprise
- Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ces spécificités
- S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
- Justifier la mise en place d'actions de prévention
- Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteurs SST
- Animer une action de formation
- Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
- S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST

Programme :

1ère demi-journée

8h30 à 12h00

- Accueil
- Présentation de la formation et de son organisation
- Présentation orale individuelle d’une action de formation SST
- Échanges de pratique

2ème demi-journée

13h00 à 17h00

- Échanges de pratique (suite et fin)
- Actualisation des compétences (réglementaires, techniques, pédagogiques…)

3ème demi-journée

13h00 à 17h00

- Actualisation des compétences (réglementaires, techniques, pédagogiques…)
- Construction et animation de séquences de formation

4ème demi-journée

13h00 à 17h00

- Actualisation des compétences (réglementaires, techniques, pédagogiques…)
- Construction et animation de séquences de formation

5ème demi-journée

13h00 à 17h00

- Préparation de l’épreuve de certification

6ème demi-journée

13h00 à 17h00

Épreuve certificative 1 (Durée : 5 minutes par personne)

Compétence évaluée : 2

En début de formation, chaque stagiaire présente une action de formation SST qu'il aura mise en œuvre dans le cadre de son activité. Cette présentation orale de type « tour de table » servira de base de travail au déroulement de la session et permettra au formateur de formateurs d'apporter des compléments et/ou de nouvelles compétences aux formateurs en s'appuyant sur des situations vécues.

À partir de l'action de formation présentée en amont par le candidat, celui-ci complètera, lors de sa restitution orale, le cas échéant, sa présentation d'éléments manquants.

Épreuve certificative 2 (Durée : 10 minutes par personne)

Compétence 5.6.7

Lors de cette épreuve, le candidat présente oralement une séquence de formation tirée de son expérience de formateur SST.

Pour cela, le formateur SST aura préparé sur le temps de formation 2 séquences (une par domaine de compétences du SST) qu'il soumettra au formateur de formateurs qui choisira celle que devra présenter le candidat.

La présentation de la séquence doit permettre au formateur de démontrer sa capacité à mobiliser les connaissances et les savoir-faire attendus (compétence visée par la séquence, objectifs pédagogiques définis, méthode pédagogique utilisée et justification, outils pédagogiques, modalités et indicateurs d'évaluation choisis …).

Ces 2 épreuves certificatives sont complétées par une évaluation continue des compétences 3 4 et 6 tout au long de la formation qui permettra de les valider selon les critères de la grille de certification.

- Bilan de la formation
- Clôture du stage

Durée de validité du certificat de sauveteur secouriste du travail :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait aux épreuves certificatives dans leur intégralité peuvent prétendre à l'obtention du certificat de formateur SST.

La validité de ce certificat est fixée à 3 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage » maintien et actualisation des compétences » MAC tous les 36 mois ainsi qu'à la réussite aux épreuves certificatives.

Un formateur SST dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée ne peut plus exercer en tant que formateur SST. Il peut néanmoins suivre un Mac pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le Mac ne porte pas préjudice a priori à la réussite aux épreuves certificatives. Dans le cas contraire, il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale.

La formation est dispensée par des formateurs de formateurs titulaires de leurs certificats à jour.

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation se déroule dans une salle de formation équipée d'un vidéo projecteur, d'un écran blanc et de paperboard.

La formation mobilise les infrastructures, équipements et moyens techniques du site CNPP-Vernon ou du client, les équipements et moyens utilisés permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d'atteindre les objectifs et compétences visés.

La formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l'attention des stagiaires et optimiser leur apprentissage. À ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l'acquisition de connaissances techniques, réglementaires et/ou normatives, mais aussi des séquences pratiques permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d'acquérir les compétences visées (exercices, analyse et résolution d'une étude de cas, mises en situation professionnelles et jeux de rôle…).

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

ÉPREUVE CERTIFICATIVE N°1 :

En début de formation, chaque stagiaire présente une action de formation SST qu'il aura mis en œuvre dans le cadre de son activité.

Cette présentation orale de type « tour de table » servira de base de travail au déroulement de la session et permettra au formateur de formateurs d'apporter des compléments et/ou de nouvelles compétences aux formateurs en s'appuyant sur des situations vécues.

À partir de l'action de formation présentée en amont par le candidat, celui-ci, lors de sa restitution orale, complètera, le cas échéant, sa présentation d'éléments manquants.

ÉPREUVE CERTIFICATIVE N°2 :

Lors de cette épreuve, le candidat présente oralement une séquence de formation tirée de son expérience de formateur SST.

Pour cela, le formateur SST aura préparé sur le temps de formation 2 séquences (une par domaine de compétences du SST) qu'il soumettra au formateur de formateurs qui choisira celle que devra présenter le candidat.

La présentation de la séquence doit permettre au formateur de démontrer sa capacité à mobiliser les connaissances et les savoir-faire attendus (compétence visée par la séquence, objectifs pédagogiques définis, méthode pédagogique utilisée et justification, outils pédagogiques, modalités et indicateurs d'évaluation choisis, …).

À l'issue de cette évaluation certificative, si cette dernière est favorable, un nouveau certificat de formateur SST sera délivré au candidat (validité 36 mois).

Le candidat ayant satisfait à cette évaluation certificative se voit renouveler son certificat de formateur SST pour 36 mois.

Nos plus

- L'utilisation de notre valise pédagogique et de ses matériels.
- Le programme est tenu à jour par un responsable formation du pôle HSE lui même formateur de formateurs de sauveteurs secouristes du travail.
- CNPP est habilité auprès de l'INRS.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an



Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025



Les prochaines sessions

Du 15/06/27 au 17/06/27	Vernon	735,00 € HT
Du 16/11/27 au 18/11/27	Vernon	735,00 € HT

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70